Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 18/07/2025 à 14h16
Référence de l'AR : 010-241000405-20250710-08-DE
Affiché le 18/07/2025 ; Certifié exécutoire le 18/07/2025

REGION de BAR AUBE

REPUBLIQUE FRANCAISE

N°	08	10 .07	25

Département de l'Aube

Arrondissement de Bar-sur-Aube

Communauté de Communes de la Région de Bar sur Aube

Nombre de membres dont le conseil doit être composé : 50
Nombre de conseillers en exercice :..... 50

Date de convocation : 4 juillet 2025

DELIBERATION

CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-cinq, le dix juillet à dix-huit heures trente, les Membres du Conseil de communaute, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 04/07/2025 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présidence : Philippe BORDE, président.

Etaient présents : ANTOINE Fabrice, BAUDIN Claudine, BERTHIER Patrick, BOCQUET Evelyne, BORDE Odile, BORDE Philippe, CAILLET Laurence, CRESPIN PAIS DE SOUSA Marie-Agnès, DANGIN Anita, DEREPAS Martine, GAGNANT Thomas, GERARD Valérie, HACKEL Claude, HUBAIL Claudine, JOBERT Didier, LEGER Walter, MARY Patrick, MENNETRIER Alain, NICOLO Denis, PETIOT Claude, PETIT Florence, PIOT Bernard, PROVIN Emmanuel, RIGOLLOT Marie-Noëlle, VOILLEQUIN Serge, WOJTYNA Lucienne

Mandat de procuration : BARBIEUX Philippe pouvoir donné à JOBERT Didier, DESCHARMES Michel pouvoir donné à BORDE Philippe, HONERCHICK Romain pouvoir donné à CAILLET Laurence, LEMOINE Pascal pouvoir donné à PETIT Florence, PETIT Pascale pouvoir donné à BAUDIN Claudine, PICOD Gérard pouvoir donné à BERTHIER Patrick, RENARD Régis pouvoir donné à BOCQUET Evelyne, VAN-RYSEGHEM Isabelle pouvoir donné à DANGIN Anita

Absents : AUBRY Michel, CLAYES TAHKBARI Katty, DOS SANTOS Marinette, GAUCHER Guillaume, GEOFFROY Mikaël, HENQUINBRANT Olivier, INGELAERE Raynald, LELUBRE David, MAITRE Pierre-Frédéric, MARY Pierre, NOBLOT Christophe, VERVISCH Karine, YOT Olivier, DEROZIERES Jean-Luc, LORIN Thierry, VAIRELLES Mickaël.

Secrétaire de séance : Monsieur LEGER Walter

Membres présents.....26
Absents ayant donné mandat de procuration.....8
Absents.....16
Absents représentés.....0
Votants.....34

OBJET : VERSEMENT SUBVENTION ASSOCIATION LES JEUNES CORBEILLOTS - STATUE VOIGNY

Pour : 29	Contre : 0	Abstention : 5	Non participant : 0
	aucun	Marie Noelle RIGOLLOT Fabrice ANTOINE, Patrick MARY, Denis NICOLO, Bernard PIOT	aucun

Rapporteur : Madame RIGOLLOT Marie Noëlle, Vice-Présidente

Madame la Vice-Présidente fait état d'une demande de subvention émanant de l'association des jeunes Corbeillots de la commune de Voigny. Cette dernière porte un projet de construction d'une sculpture représentant deux coupes qui s'entrechoquent afin de faire connaitre la commune de Voigny en tant que commune viticole et attirer les touristes.

Le coût du projet est de 33 000 €. L'association a perçu une subvention de la commune de 2500 € et des dons à hauteur de 20 000 €. Il reste 10 500 € à financer pour concrétiser cette opération.

Le bureau de Communauté réuni le 24 juin 2025 a émis un avis favorable pour le versement d'une subvention de 2500 €.

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente, le Conseil de Communauté, à la majorité 29 voix POUR et 5 ABSTENTIONS :

- **DECIDE D'ATTRIBUER** une subvention de 2500 € à l'association les jeunes Corbeillots pour la réalisation d'une sculpture en vue de promouvoir l'attractivité de la commune de Voigny, commune viticole.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Secrétaire de séance,

Monsieur LEGER Walter

Pour extrait conforme,

Philippe BORDE,

Président